

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DE
COMMUNAL DE MARGUERITTES****SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2025**

République Française
Département du Gard
Arrondissement de Nîmes

Nombre de membres en
exercice :
11

Nombre de membres présents
8

Nombre de membres absents
excusés représentés :
1

Date de la convocation :
07 Novembre 2025

OBJET : 2025-26

Modification Organigramme
du CCAS

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 novembre à 14h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, Mairie de Marguerittes sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Président du C.C.A.S

Membres présents : Mmes, Patricia POUBLANC, Laïla ACHKAR, Danielle CHOUCHAN, Joëlle HUYNH, Marlène JAFFIOL, Martine REARD, M. Stéphane MODAT

Membres absents représentés : Mme Marie-Thérèse MIMOUN

Membres absents : Mme Marie RAMJANALY, Mr Denis CANTIER,

Secrétaire de séance : Mme Sonia SIDOBRE

Suite à l'évolution des besoins du CCAS et dans le but d'optimiser notre fonctionnement, une réflexion sur la modernisation de l'organigramme du CCAS en vigueur a été menée afin de répondre :

- aux politiques publiques mis en œuvre sur le territoire
- à l'organisation administrative actuellement en place
- aux enjeux managériaux à venir

Toutes les relations hiérarchiques, fonctionnelles et organisationnelles de l'organisation sont matérialisés et permettent de présenter une vue d'ensemble de la structure aussi bien en interne (aux agents) qu'en externe (population, partenaires...).

La structuration en pôle permet une lisibilité et une cohérence en termes de missions.

Enfin, l'organigramme est un élément fondamental dans la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement (RIFSEEP) et des Lignes directrices de Gestion.

Vu l'avis favorable du comité social territorial réuni en date du 05/11/2025

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

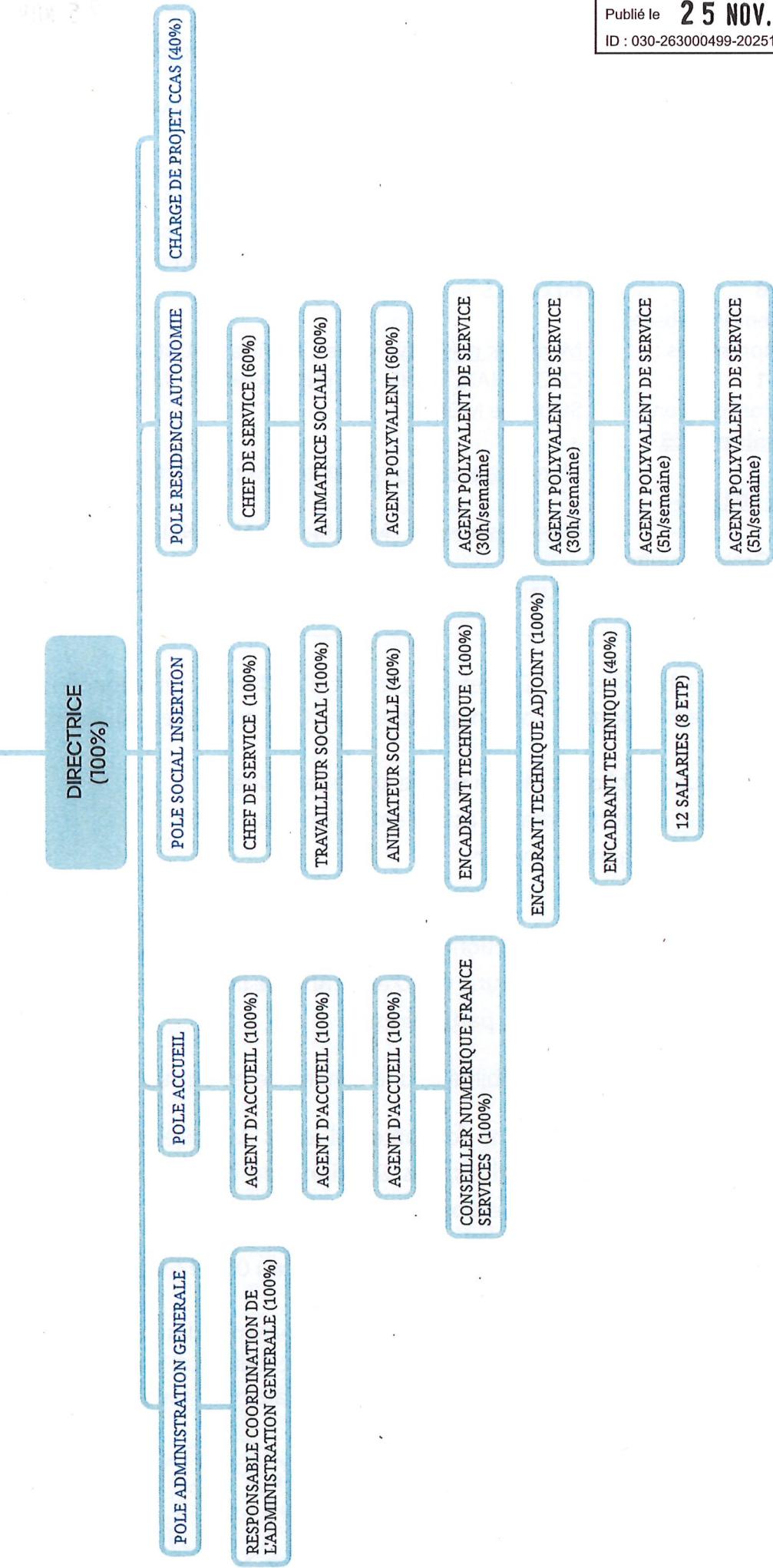
- d'Approuver la modification de l'organigramme du CCAS telle que présentée en annexe,
- d'Autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette organisation.



Le Président du CCAS
Rémi NICOLAS

Annexe : Organigramme

**CCAS DE
MARGUERITES**



Envoyé en préfecture le 25/11/2025

Reçu en préfecture le 25/11/2025

Publié le 25 NOV. 2025

ID : 030-263000499-20251114-202526-DE



Prevention with young

Publié le : 04/12/2025 17:03 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intranuros.org/marguerittes/documents_administratifs/46310